



Photovoltaïque

Poursuite de la transition énergétique

Nouveaux panneaux photovoltaïques sur les toits du hangar communal et de la salle des fêtes. Notre production électrique solaire est maintenant de l'ordre de 73 000 kwh/an soit la consommation annuelle de 13 foyers.

Travaux Ruisseau des Grangettes

Hameaux des Combes et des Vauthiers

Les travaux de sécurisation du ruisseau des Grangettes sont en cours de finalisation, pour protéger les hameaux des Combes et des Vauthiers contre une crue type trentenale.

Les ruisseaux de la Cochette et des Grangettes sont très capricieux et sont très régulièrement en crues importantes. Les dernières crues datent de 2018 pour la Cochette et de 1978 pour les Grangettes.

Les travaux suivis par le CISALB pour le compte de Grand Lac ont permis de recalibrer le lit du ruisseau, de construire des bassins de rétention et de changer les busages et les avaloirs existants, dans le même esprit que ce qu'il a été fait pour la Cochette.



TAILLE DES HAIES



Pensez à tailler vos haies, surtout en bordure de route. Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de vous assurer que vos haies et arbres n'empiètent pas sur le domaine public ou ne touchent pas des câbles électriques.

Les dates à retenir :

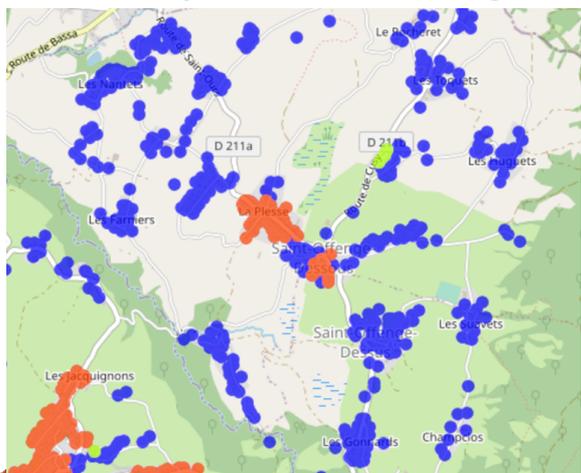
- Mardi 11 octobre 2022 : Collecte des encombrants. Inscription au 04 79 35 00 51
- Du 20 octobre au 2 novembre 2022 et du 5 au 18 janvier 2023 : Prêt du Broyeur de Grand Lac
- 11 décembre : repas des aînés (sur invitation)
- 21 janvier : cérémonie des vœux à la salle des fêtes

Déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre est maintenant effectif sur la commune

Une quarantaine d'habitations peut déjà se raccorder à la fibre route de la Plesse, chemin de l'Ecole, chemin des Plantées et chemin du Marais. Le déploiement de la fibre est maintenant effectif sur la commune.

Vous souhaitez vérifier l'éligibilité de votre adresse. Rendez-vous sur le site
<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>



Si votre logement est éligible, vous pouvez alors contacter un opérateur téléphonique de votre choix pour demander un raccordement à votre logement.

Un point d'attention important à noter :

Il est de votre responsabilité de vérifier l'accessibilité de votre logement entre le domaine public et votre maison. Vous devez pouvoir indiquer au technicien par où faire passer le câble, et par quel endroit rentrer dans la maison.

Si vous n'avez pas vérifié que votre maison est accessible, le technicien pourrait repartir sans vous raccorder à la fibre.

Frelon Asiatique

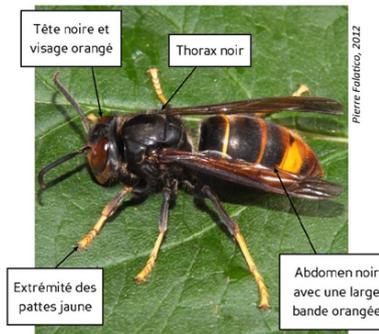
Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité (prédateur de nombreux insectes, dont les abeilles). Il représente aussi une menace pour la santé publique.

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

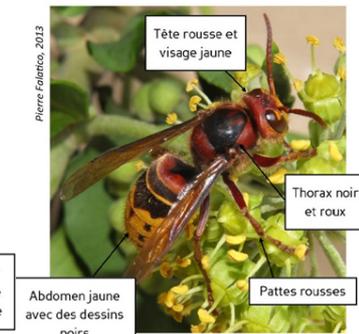
www.frelonsasiatiques.fr

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante. Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*



Retrouvez toutes les informations sur le site, notamment tous les détails vous permettant de le différencier du frelon européen.

Coordonnées et horaires d'ouverture de la mairie :

☎ 04 79 54 91 71

@ mairie.saintoffenge@orange.fr

Site web de la commune, mis à jour régulièrement : www.mairie-saintoffenge.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h. Vendredi de 9h à 11h et de 16h45 à 19h